

Signature de la convention « Action cœur de ville »

Le vendredi 28 septembre 2018, 11 h

Salle du Jubé, Musée de Sens

Je suis très heureuse de tous vous accueillir ici, dans la salle du Jubé, pour la signature de la convention-cadre « Action cœur de ville » avec l'Etat et l'ensemble des partenaires. Cette salle, avec cette immense porte, symbolise bien ce moment. En effet, **cette signature représente à mes yeux autant un point d'arrivée qu'un point de départ**, l'aboutissement d'un long travail de réflexion et le lancement d'une nouvelle étape dans la transformation de la ville de Sens.

La revitalisation du centre-ville est au cœur de la réflexion de l'équipe municipale depuis 2014. Un important travail, en étroite collaboration avec les services communaux et intercommunaux, a été mené tout au long de ces années. D'abord pour identifier les fragilités structurelles de notre tissu urbain : la vacance commerciale n'est malheureusement que le révélateur de problèmes plus profonds. Ensuite pour étudier les principaux leviers à actionner pour contribuer au redressement de notre ville. Je tiens à saluer la démarche à 360 degrés qu'ont entrepris conjointement élus et services. Ils ont bien compris que **la revitalisation d'une ville n'a pas une dimension seulement patrimoniale mais doit concerner tous les champs de l'urbanité**. Enfin, pour mettre en œuvre les solutions qui seront le ferment d'une dynamique urbaine retrouvée.

Dès son installation, la municipalité a donc travaillé à la construction d'un programme Cœur de Ville, en collaboration avec la Caisse des dépôts et consignations, travail qui devait aboutir à la signature d'une convention « Centre-ville de demain ». Aussi, à l'annonce du lancement du programme « Action Cœur de Ville », la réflexion que nous avons entamée sur la redynamisation de notre centre-ville était-elle bien avancée. Mieux même, **le lancement de ce programme est venu conforter notre démarche**. A cet égard, le travail réalisé en amont a retenu, je crois, l'attention du groupe Action Logement qui a identifié parmi toutes les villes éligibles au programme « Action Cœur de Ville » 22 villes seulement, dont Sens, pour déployer prioritairement son intervention. C'est donc un projet abouti et une stratégie réfléchie qui font aujourd'hui l'objet d'une convention-cadre avec l'Etat.

Une partie de ce travail entamé dès 2014 a été menée à bien. Notre première tâche fut de lancer enfin les travaux du marché couvert. Vint ensuite la rénovation de l'Hôtel de Ville qui touche à son terme. La collecte des ordures ménagères a été réorganisée et la propreté de la ville s'en est trouvée améliorée. Le schéma de circulation et stationnement est en cours de révision. Un plan d'aide à la réhabilitation des façades a été mis en œuvre. Une charte des terrasses a été élaborée. Et, bien sûr, les quais sont en train d'achever leur mue. Mais si nous commençons à récolter les premiers fruits de ce travail, sachez qu'il n'est pas encore achevé : nous avons besoin de trouver un soutien pour le mener à son terme.

Aussi, cette signature marque-t-elle **le lancement d'une nouvelle phase dans le réveil de la ville de Sens**. Cette convention est un catalyseur. Dès demain, grâce au soutien financier de l'Etat, d'autres chantiers vont pouvoir être lancés. Je pense bien sûr à la requalification de la place Drapès et des pourtours de l'Hôtel de Ville. Mais aussi aux travaux d'étanchéité du marché couvert et à la réfection de la place de la République. Ou encore à l'acquisition du Relais Fleuri.

Mais je crois que le programme « Action Cœur de Ville », au-delà des moyens financiers mis à disposition par l'Etat, Action logement et la Caisse des Dépôts pour les collectivités, est avant tout un

état d'esprit. Pour endiguer les difficultés que traversent les villes moyennes, le temps n'est plus aux réponses sectorielles mais désormais aux réponses globales. **« Action cœur de ville », c'est l'affirmation d'une ambition : celle de traiter tous les problèmes en même temps.** D'affronter à bras le corps les enjeux fonciers et immobiliers auxquels nous faisons face. De se saisir à pleines mains de la question des déplacements, de la mobilité, de la sécurité et de la connectivité ou de celle de l'amélioration de l'habitat et des conditions de logement. D'engager le combat pour asseoir, pour consolider, pour enraciner, nos activités « de centralité », qu'il s'agisse des activités culturelles, touristiques, commerciales, de loisirs ou de services au public.

J'irai même plus loin. Cet état d'esprit qui doit présider à la conduite du programme « Action cœur de ville » doit être profondément guerrier. Il ne s'agit rien moins que de livrer la bataille territoriale qui secoue depuis trop d'années la France. Cette bataille territoriale est une nouvelle querelle des Anciens et des Modernes. **Nous faisons face à une nouvelle donne territoriale. Nous sommes entrés dans un paradigme économique et géographique inédit.** Cette nouvelle dynamique territoriale se distingue par un mouvement de métropolisation, dont le Grand Paris est sans doute l'expression la plus évidente, mais qui est à l'œuvre dans les capitales régionales dans une moindre mesure. Cette nouvelle donne territoriale s'accompagne également d'une polarisation de l'activité dans les territoires les plus dynamiques au détriment des territoires les moins intégrés. Dynamique démographique de concentration urbaine d'une part donc et cristallisation des facteurs de croissance économique de l'autre.

C'est en cela que c'est un enjeu politique, non parce qu'il y aurait une solution de droite ou de gauche à y apporter, mais parce que c'est le modèle de société, l'organisation du pays dans lequel nous vivons qui sont directement interrogés. Comment assurer la redistribution des fruits de la croissance sur l'ensemble du territoire ? Comment garantir, à tout un chacun, en toute partie du territoire, une égalité d'espérance ? C'est la promesse républicaine faite au Tiers Etat qui est interrogée, ce que nous appelons aujourd'hui le pacte républicain. Serons-nous capables de la tenir ? A mon sens, c'est LA question politique des 20 ou 30 prochaines années. **Et à une question politique, seule une réponse politique convient.**

Dans cette bataille territoriale qui déchire notre pays et qui oppose, souvent de façon caricaturale, les territoires ruraux et les métropoles, les villes moyennes sont porteuses d'une perspective de sortie de conflit. **Entre l'espace rural et les grandes agglomérations, elles abritent tout le spectre des services publics. Elles sont les gardiennes d'un art de vivre fait de traditions solidement ancrées, d'une identité jalousement gardée et d'un patrimoine précieusement conservé.** Offrant un maillage unique et régulier sur l'ensemble du pays, elles sont autant un moteur démographique et politique qu'un facteur d'équilibre économique et social de nos territoires.

Telle est la situation de Sens qui se situe à la marge des grandes régions et au carrefour des nouvelles dynamiques territoriales. **Il nous faut tenir les deux bouts de la chaîne :** profiter du nouvel élan, de la nouvelle dynamique territoriale, économique et politique qui est impulsée d'un côté, veiller à préserver notre identité, notre spécificité et notre autonomie de l'autre.

Cette situation me rappelle cette citation des *Mémoires d'outre-tombe* de Chateaubriand, dont la vie fut bouleversée par la Révolution et qui séjourna quelques temps à Villeneuve-sur-Yonne : **« Je me suis rencontré entre les deux siècles comme au confluent de deux fleuves ; j'ai plongé dans leurs eaux troublées, m'éloignant à regret du vieux rivage où j'étais né, et nageant avec espérance vers la rive inconnue où vont aborder les générations nouvelles. ».**

Cherchant à surnager dans la tempête territoriale à laquelle nous faisons face, nous nous lançons dans d'audacieuses entreprises. Le Programme Action Cœur de Ville en est une, la signature d'un

nouveau plan de rénovation urbaine pour les quartiers en est un autre. La mutualisation des services entre la ville de Sens et l'agglomération du grand sénonais ne fut pas non plus la moindre – et inspire aujourd'hui d'autres collectivités plus importantes... La construction d'un PLUi-h au niveau de l'agglomération visant à affermir la cohésion de notre territoire s'inscrit dans cette perspective. Le lancement prochain d'une marque de territoire destinée à assurer un rayonnement d'ampleur nationale à notre ville et au pays sénonais participe de cette démarche. La construction d'un Pôle métropolitain avec Troyes et Chaumont aujourd'hui, deux villes retenues également au programme Cœur de Ville, et d'autres demain, se nourrit de cet état d'esprit.

Face à cette nouvelle donne territoriale, la ville de Sens, le territoire du grand sénonais ne manquent pas d'atouts ni d'audace. Nous avons de nombreuses cartes en main. **L'histoire nous a bien servis. Les hommes et les femmes qui peuplent ce territoire font preuves d'immenses qualités et d'une volonté à toute épreuve – mais c'est normal, nos ancêtres sont les Sénonais...** Et aujourd'hui, nous pouvons nous appuyer sur d'importants partenaires institutionnels : au nom du territoire, je vous remercie pour votre soutien. Je tiens à remercier une nouvelle fois l'ensemble des services, des acteurs du territoire et des élus qui ont pris part à ce travail : le chemin parcouru en quelques années est immense, et je suis heureuse et fière de poursuivre à vos côtés la route qui se dessine.